



ABORDER LA TRANSITION

Une mesure importante à prendre pour protéger votre bien-être futur et celui de votre famille est l'élaboration d'un plan de retraite réfléchi.

LA TRANSITION DE VOTRE REVENU DANS LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ACTUELLE EST UN DÉFI EXIGEANT ET PERSONNEL.

Même dans les conditions les plus favorables, planifier le passage à la retraite peut être une tâche compliquée, chronophage et épuisante sur le plan émotionnel. C'est pourquoi vous avez besoin de l'aide d'un conseiller spécialiste des questions liées à la retraite. Quelqu'un qui a l'expérience et l'expertise nécessaires saura vous aider à évaluer, objectivement et paisiblement, tous les éléments d'un plan de retraite complet. Cette personne saura également gérer de manière professionnelle la mise en œuvre de ce plan et vous fournir du soutien en continu.

Pour élaborer un plan de retraite efficace, il faut savoir envisager avec réalisme les événements susceptibles d'arriver à l'avenir. Pour beaucoup, cette étape leur donne le plus de fil à retordre parce qu'ils ne savent pas où commencer ou parce que la procrastination retarde simplement leurs efforts. Heureusement, nous avons envisagé l'avenir de nombreux clients au fil des années. Cette expérience nous rend tout particulièrement aptes à vous aider en vue des décisions que vous aurez à prendre vis-à-vis de la retraite. Nous vous aiderons à mesurer l'incidence de ces décisions sur votre plan et à préparer efficacement la réussite de vos objectifs.

DE NOUVEAUX RISQUES VOUS ATTENDENT – SOYEZ PRÊT!

Lorsque vous commencerez cette nouvelle étape de votre vie, vos préoccupations ne seront plus les mêmes que celles que vous aviez au début de votre carrière. De nouveaux risques devront être considérés et gérés de façon à ne pas réduire votre qualité de vie au cours des 20 à 30 prochaines années. Notre travail consiste à cibler les risques en question, à déterminer comment ils pourraient influencer votre situation personnelle et à vous proposer des stratégies pour les gérer efficacement.

Une vie plus longue

Vous devriez tout d'abord planifier en fonction d'une retraite prolongée. Les statistiques montrent que, dans 95 % des cas, les couples âgés de 65 ans verront au moins l'un des deux conjoints fêter ses 85 ans¹. Cela signifie que vos ressources devront durer plus longtemps que ce que vous aviez peut-être prévu. Il est donc important de travailler avec votre conseiller ou votre conseillère pour définir votre style de vie actuel et à venir. La nécessité de diminuer vos dépenses sera peut-être même à envisager pour que vos actifs puissent produire un revenu suffisant toute votre vie.

Les choses coûtent de plus en plus cher à la longue

Étant donné l'allongement de l'espérance de vie, l'inflation peut éroder votre pouvoir d'achat de manière considérable. À titre d'exemple, une inflation de 3 % peut diminuer un pouvoir d'achat actuel de 100 000 \$ à 40 000 \$ au bout de 30 ans. Cela signifie qu'il faut prendre des mesures pour réduire l'incidence de l'inflation sur les avoirs de retraite².

Manque d'argent

Combien d'argent pensez-vous dépenser pendant la retraite si elle dure 20 ans ou plus? L'ampleur de vos dépenses doit être mesurée pour éviter que vous ne manquiez pas d'argent plus tard. La gestion, le contrôle et le maintien des dépenses à un niveau viable sont primordiaux. Raymond James propose des produits efficaces et concurrentiels pour la planification et la gestion des liquidités qui peuvent vous aider à gérer et à surveiller vos dépenses.

Les marchés boursiers

Nous ne pouvons pas contrôler les marchés des capitaux. Mais, pour réduire le plus possible les risques que représentent les replis des marchés, votre conseiller ou votre conseillère peut vous aider à mettre au point des stratégies en fonction de vos objectifs. Il est également difficile de prévoir le bon moment pour prendre sa retraite. Une série de faibles rendements des marchés peut nuire à la durabilité de vos avoirs de retraite, surtout pendant les premières années de votre retraite. Une bonne répartition de l'actif³ et certains produits financiers spécialisés peuvent aider à atténuer ce risque.

¹ Source : Tables de mortalité 2000. Créées par Raymond James en s'appuyant sur des documents de présentation de Ibbotson.
© 2011 Morningstar. Tous droits réservés. 2011-01-03

² Le rendement antérieur n'est pas garant des résultats futurs. Les données ne sont fournies qu'à titre d'exemple et ne sont pas indicatives de quelque placement que ce soit. Créées par Raymond James en s'appuyant sur des documents de présentation de Ibbotson. © 2011 Morningstar. Tous droits réservés. 2011-01-03

³ Rien ne garantit le succès d'une stratégie de placement. Comme les placements comportent des risques, les investisseurs peuvent afficher des gains ou des pertes. La répartition ou la diversification des actifs ne garantit pas des profits et ne protège pas contre les pertes. Le rendement antérieur n'est pas indicatif des résultats futurs.

Les « si jamais » inconnus

Qu'est-ce qui vous préoccupera plus tard? De nombreux imprévus peuvent survenir plus tard dans votre vie. Pour se prémunir contre le risque qu'ils représentent, il est important de déterminer ces imprévus et de prendre des mesures, à leur égard, le plus tôt possible. Certains imprévus sont plus faciles à gérer que d'autres : votre conseiller ou votre conseillère a l'expérience et les ressources pour vous aider à gérer les imprévus tels que l'augmentation des dépenses de santé, l'invalidité à long terme et l'invalidité grave, et même le décès d'un conjoint.

ÉTABLIR VOS PRIORITÉS

Avoir une idée claire des situations auxquelles vous pourriez faire face à l'avenir permet aussi de définir vos priorités. Rappelons que la retraite ne se définit pas de façon absolue, car elle varie selon la situation personnelle : aucune calculatrice ou règle générale ne pourra vous donner une idée précise de votre avenir. C'est pourquoi un processus de planification adapté à vos besoins s'impose.

La première étape consiste à décrire ce que la retraite signifie pour vous. Votre conseiller ou votre conseillère peut alors vous aider à définir vos objectifs ainsi que les compromis que vous seriez prêt à faire.

Par exemple, vous pourriez discuter de la possibilité de prendre une retraite anticipée (même si cela signifie un revenu moins élevé que prévu) ou au contraire envisager l'obligation de travailler quelques années de plus. Votre conseiller ou votre conseillère pourrait aussi discuter avec vous de possibilités aussi variées que la fructification du revenu de votre portefeuille; un héritage pour des membres de votre famille ou des organismes caritatifs; l'achat d'une résidence secondaire ou la constitution de fonds de réserve.



COMPRENDRE LES BESOINS ET LES DÉSIRES AFIN DE SE FIXER DES OBJECTIFS

Le début de la retraite est un moment de transition où on fait des choses différentes et où on profite de sa nouvelle liberté. C'est aussi le moment où les dépenses s'accroissent rapidement. Elles diminueront ou plafonneront par la suite, pour augmenter de nouveau plus tard, quand les frais liés aux soins de santé figureront à l'ordre du jour.

GÉRER LES DÉPENSES DE SANTÉ

L'augmentation des dépenses de santé sera l'un des principaux freins au maintien de votre sécurité financière à la retraite. La maladie et d'autres problèmes de santé pourraient modifier vos dépenses et vous obliger, à un moment ou un autre, à revoir vos objectifs.

La plupart des retraités canadiens s'attendent à ce que leur régime d'assurance-maladie provincial couvre toutes leurs dépenses de santé, mais en réalité, les régimes d'assurance-maladie provinciaux ne couvrent qu'environ 70 % des dépenses médicales des retraités selon l'Institut canadien d'information sur la santé. Par exemple, vous aurez encore des quotes-parts, des primes et des franchises, et les régimes d'assurance-maladie provinciaux ne couvrent pas les dépenses liées aux soins auditifs, dentaires et oculaires. Certains retraités ont la chance de recevoir des prestations pour les soins de santé aux retraités de la part d'un ancien employeur, mais ils sont de plus en plus rares. Ils sont donc nombreux à se procurer de l'assurance supplémentaire pour payer les 30 % restants. Même avec un régime financé par un employeur, vous pourriez devoir souscrire une assurance-maladie privée supplémentaire et en assumer les frais de cotisation.

Votre conseiller ou votre conseillère peut aider à trouver des moyens de générer le revenu nécessaire pour parer aux dépenses médicales de routine et imprévues.



Le régime d'assurance-maladie de votre province peut également vous offrir de l'aide. Vous trouverez des ressources et de l'information utiles à l'adresse <http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/medi-assur/faq-fra.php>. Un autre facteur à prendre en considération : Si vous avez l'intention de continuer à travailler, même à temps partiel, ou envisagez un retour au travail, vous pourriez également être admissible à de l'assurance-maladie dans le cadre de votre nouvel emploi.



Nous croyons que les conseillers et les conseillères Raymond James se distinguent dans leur profession par le processus qu'ils suivent et par les attentes claires qu'ils établissent à propos de leur rôle et du vôtre. Pour clarifier notre méthode, nous proposons le schéma suivant pour illustrer le rapport entre toutes vos ressources et le financement de vos objectifs personnels.

Tout d'abord, votre conseiller ou votre conseillère et vous déterminerez et mesurerez vos besoins et vos désirs à la retraite. Les besoins sont tout simplement les choses dont on ne peut se passer. Les désirs sont des choses qui ne sont pas essentielles. Vous pouvez vivre sans elles, mais vous aimeriez pouvoir vous les payer.

BESOINS

Exemples de dépenses essentielles

- Hypothèque
- Assurance
- Nourriture
- Vêtements
- Soins de santé

Exemples de dépenses non essentielles

- Voyages
- Divertissement
- Adhésion à un club
- Dons de bienfaisance
- Legs pour des héritiers

DÉSIRS

Pour le paiement des dépenses que vous avez prévues et estimées, votre conseiller et vous devrez tenir compte de toutes les sources de revenus fiables à la retraite et faire l'inventaire de vos avoirs actuels pouvant générer un revenu à la retraite.

REVENU FIABLE

Exemples de revenu fiable

- Prestations gouvernementales
- Versements de pension
- Emploi à temps partiel
- Autres revenus

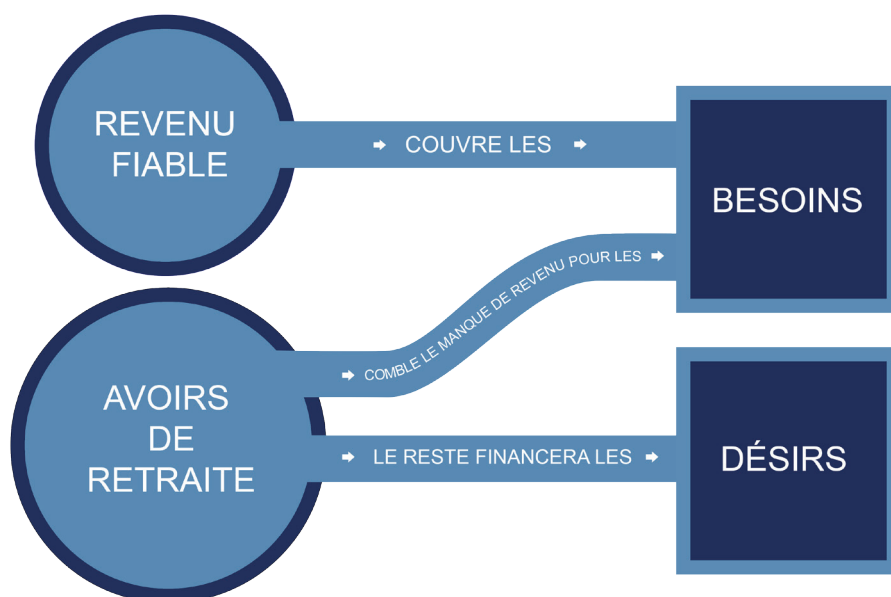
Exemples d'avoirs de retraite

- RÉER
- CÉLI
- Certificats de placement garanti
- Rentes
- Comptes de courtage et comptes chèques

AVOIRS DE RETRAITE

Une fois que votre conseiller ou votre conseillère et vous aurez déterminé et calculé tous les éléments montrés dans le schéma, c'est-à-dire le coût de vos besoins et de vos désirs, votre revenu fiable et vos avoirs de retraite, vous aurez une idée plus précise de votre flux de trésorerie à la retraite.

Cette méthode dresse le portrait de votre situation personnelle. Elle vous aidera, votre conseiller ou votre conseillère et vous, à élaborer un plan de dépenses adapté. Elle fait apparaître la quantité d'actifs qu'il faudra pour financer, chaque année, besoins et désirs. Autrement dit, cette méthode permet de déterminer votre taux de retrait. Généralement, un taux de quatre pour cent permet de déterminer rapidement si votre taux de retraite est viable.



Le but principal de notre processus est de s'assurer que vous avez les fonds nécessaires pour répondre à vos besoins, grâce à vos sources de revenus fiables ou vos avoirs de retraite. Avant tout, nous cherchons à ce que vous soyez confiant en l'avenir à l'idée que vos besoins seront comblés. Les avoirs de retraite restants permettront de couvrir les dépenses liées à vos désirs.

IL N'EST JAMAIS TROP TÔT OU TROP TARD POUR PRÉPARER L'AVENIR

Certes, de nombreuses choses échappent à notre contrôle, comme le prix futur de l'immobilier, les fluctuations du marché boursier et le taux d'inflation, pour n'en nommer que quelques-unes. Vous pouvez prendre en main votre avenir financier grâce à une planification prudente et complète.

Si ce n'est pas déjà fait, rencontrez votre conseiller sans plus tarder. Après la rencontre, vous pourriez découvrir que vous êtes mieux préparé que vous ne le pensiez en vue de la retraite, ou alors, qu'il serait plus prudent de faire des ajustements en vue de cette phase de votre vie.

LA PROCHAINE ÉTAPE

Votre conseiller ou votre conseillère et vous pouvez travailler ensemble pour :

Comprendre vos finances à la retraite.
Évaluer les scénarios possibles et soupeser vos options.

Établir vos priorités.
Faire la distinction entre vos besoins et vos désirs.

Déterminer combien d'argent il vous faut pour prendre votre retraite.
Montrer votre déclaration de revenus à votre conseiller ou votre conseillère.

Prendre en main votre plan de retraite.
Faire la liste des variables que vous pouvez ou non maîtriser.

Mettre en place un processus pour la gestion de vos placements.
Travailler avec votre conseiller ou votre conseillère pour mettre en place un plan complet et dynamique pour l'avenir.

Planifier les étapes suivantes.
Fixer un rendez-vous avec votre conseiller ou votre conseillère pour déterminer si votre plan est sur la bonne voie.



VOTRE INVENTAIRE FINANCIER

ÉTAPE 1 Déterminez vos frais de subsistance à la retraite.

Quels seront vos frais de subsistance à la retraite? Donnez une estimation sommaire de vos dépenses essentielles (besoins) et non essentielles (désirs) et indiquez s'il s'agit d'une estimation annuelle ou mensuelle. Si vous avez besoin d'une feuille de calcul de budget détaillée, nous pouvons vous en fournir une.

Besoins :

Annuel ou mensuel

_____ \$

Désirs :

Annuel ou mensuel

_____ \$

ÉTAPE 2 Déterminez vos autres objectifs de retraite et s'il s'agit de besoins ou de désirs.

Quelles dépenses importantes pensez-vous faire à la retraite?

Dépense	Besoin ou désir? (Cocher une réponse)	Fréquence (une fois, annuelle, tous les __ ans)	Montant prévu
Nouvelle automobile	<input type="checkbox"/> Besoin <input type="checkbox"/> Désir		\$
Grand voyage	<input type="checkbox"/> Besoin <input type="checkbox"/> Désir		\$
Autre	<input type="checkbox"/> Besoin <input type="checkbox"/> Désir		\$
Autre	<input type="checkbox"/> Besoin <input type="checkbox"/> Désir		\$

À la retraite, aurez-vous des personnes à charge ou prévoyez-vous épargner au profit de quelqu'un d'autre?

Dépense	Besoin ou désir? (Cocher une réponse)	Fréquence (une fois, annuelle, tous les __ ans)	Coût
Études	<input type="checkbox"/> Besoin <input type="checkbox"/> Désir		\$
Soutien familial	<input type="checkbox"/> Besoin <input type="checkbox"/> Désir		\$
Héritage	<input type="checkbox"/> Besoin <input type="checkbox"/> Désir		\$
Organismes caritatifs	<input type="checkbox"/> Besoin <input type="checkbox"/> Désir		\$

ÉTAPE 3 Déterminez les sources de revenu mensuel dont vous prévoyez disposer.

Revenu	À l'âge de	Mensuel
Régime de pensions du Canada (Vous recevez des prestations actuellement? <input type="checkbox"/> Oui ou à l'âge de _____)		\$
Sécurité de la vieillesse (Vous recevez des prestations actuellement? <input type="checkbox"/> Oui ou à l'âge de _____)		\$
Paiements de régime de pension à prestations déterminées		\$
Revenu d'emploi		\$
Revenu de rente actuel*		\$
Autre		\$
Revenu mensuel total		\$
Revenu annuel total		\$

*Flux de rentrées que vous recevez dans le cadre d'une rente

ÉTAPE 4 Passez en revue tous vos avoirs et dressez-en la liste.

Indiquez vos avoirs financiers qui sont disponibles et réservés au financement de votre retraite.

Avoirs financiers	Propriétaire	Réservé à la retraite?	Ajouts/année (contribution annuelle)	Valeur actuelle
Compte chèques 1		<input type="checkbox"/>	\$	\$
Compte chèques 2		<input type="checkbox"/>	\$	\$
Compte d'épargne		<input type="checkbox"/>	\$	\$
Certificats de placement garanti		<input type="checkbox"/>	\$	\$
Compte de courtage 1		<input type="checkbox"/>	\$	\$
Compte de courtage 2		<input type="checkbox"/>	\$	\$
Épargne des sociétés		<input type="checkbox"/>	\$	\$
RÉER 1		<input type="checkbox"/>	\$	\$
RÉER 2		<input type="checkbox"/>	\$	\$
CÉLI 1		<input type="checkbox"/>	\$	\$
CÉLI 2		<input type="checkbox"/>	\$	\$
CRIF 1		<input type="checkbox"/>	\$	\$
CRIF 2		<input type="checkbox"/>	\$	\$
Autre :		<input type="checkbox"/>	\$	\$
Autre :		<input type="checkbox"/>	\$	\$
Avoirs financiers totaux			\$	\$

Veillez énumérer tous les autres avoirs (non financiers), comme une résidence, une entreprise, des objets de collection et des immeubles de placement.

Autres avoirs	Propriétaire	Valeur
Résidence		\$
Entreprise		\$
Autre		\$
Total des autres avoirs		\$

ÉTAPE 5 Tolérance au risque

Quel type d'investisseur êtes-vous? Choisissez une description selon votre degré d'acceptation des risques de placement.

Prudent Plutôt prudent Modéré Plutôt dynamique Dynamique



UNE VIE BIEN PLANIFIÉE.

SIÈGE SOCIAL : RAYMOND JAMES LTÉE
925, RUE GEORGIA OUEST, BUREAU 2100 // VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) V6C 3L2 // 604 659-8000
40, RUE KING OUEST, BUREAU 5300. // TORONTO (ONTARIO) M5H 3Y2 // 416 777-7000
VIEBIENPLANIFIEE.CA

RAYMOND JAMES[®]

Les produits et services liés aux valeurs mobilières sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James Ltée, membre du Fonds canadien de protection des épargnants.
Les produits et les services liés à l'assurance sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James planification financière inc., qui n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants.